

VOIR LA MER AVEC L'ARTISTE DANIELLE BOUTIN-TURGEON

VAL-D'OR, LE 19 JUIN 2024. - Une toute nouvelle exposition à saveur environnementale est affichée dans la salle du conseil des maires de la MRC de La Vallée-de-l'Or (MRCVO) offrant aux résidents une occasion de plonger dans l'univers artistique de Danielle Boutin-Turgeon, originaire de Val-d'Or.

COLLAGES, ESTAMPES ET RÉPÉTITIONS

Danielle Boutin-Turgeon voulait voir la mer. C'est un séjour aux Îles de la Madeleine qui a inspiré l'artiste : *est-ce bien la réalité ou aimons-nous mieux rêver à la mer?* Elle explore dans ses œuvres la dualité entre la réalité et l'idéalisation romantique de l'océan, mettant en lumière les impacts environnementaux de l'activité humaine sur ce précieux écosystème. À travers des techniques artistiques comme le collage, l'estampage et la répétition, elle exprime ses préoccupations quant à des problématiques environnementales contemporaines, telles que la surpêche, l'exploitation des ressources marines et la prolifération du plastique à usage unique.

À PROPOS DE L'ARTISTE

Bénéficiant d'une formation en arts visuels à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT), Danielle Boutin-Turgeon démontre une remarquable maîtrise technique dans ses collages, ses peintures en aplat et ses estampes. Membre artiste de l'Atelier les Mille-Feuilles, un centre d'art imprimé renommé, elle s'est distinguée par son engagement artistique et son exploration des enjeux contemporains à travers son travail créatif.

Cette exposition s'inscrit dans notre Politique de soutien aux arts. Nous accordons une grande importance à la promotion des artistes de la Vallée-de-l'Or, en leur offrant une opportunité de visibilité.

Que vous soyez artiste amateur ou professionnel, le seul critère pour exposer dans la salle du conseil des maires de la MRC est d'être résident de la Vallée-de-l'Or.

En somme, notre Politique de soutien aux arts offre gracieusement aux artistes les services suivants :

- Facilitation des transactions entre acheteurs et artistes, sans prélever aucun pourcentage sur les ventes réalisées;
- Prise en charge des frais d'assurance contre la perte des œuvres dans nos locaux;
- Ouverture de l'exposition aux visites pendant les heures d'ouverture de nos bureaux;
- Organisation d'une rencontre entre l'artiste et la presse;
- Mise à disposition de la salle pour la tenue d'un vernissage en soirée.

Source : Kim St-Amour

Coordonnatrice des communications

819 825-7733, poste 282

kimstamour@mrcvo.qc.ca